



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU GRANIT
MUNICIPALITÉ DE NANTES

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le **23 janvier 2020** à la salle du conseil, située au 1244, rue Principale, Nantes.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Bruneau Hébert
Siège #3 - Richard Grenier
Siège #4 - Yvan Arsenault
Siège #5 - Adrien Quirion

Est/sont absents à cette séance :

Siège #2 - Yvan Boucher
Siège #6 - Lynda Bouffard

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jacques Breton. Lucie Lortitch, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière est présente.

1 - Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h par monsieur le maire de la municipalité de Nantes. Lucie Lortitch, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Cette séance est convoquée en vertu de l'article no 956 du code municipal. Il ne peut y avoir d'autres discussions que celles portant sur le budget de l'exercice 2020 de cette municipalité. Tous les élus ont reçu leur convocation en main propre selon les exigences de la Loi.

20-01-20

2 - Lecture et adoption de l'ordre du jour

- 1 - Ouverture de la séance
- 2 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 - Dépôt et présentation des prévisions budgétaires 2020 et du programme triennal d'immobilisations
- 4 - Période de questions sur le projet des prévisions budgétaires 2020 et programme triennal d'immobilisations
- 5 - Adoption des prévisions budgétaires 2020 et du programme triennal d'immobilisations
- 6 - Clôture de la séance

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Yvan Arsenault, appuyée par monsieur Bruneau Hébert, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3 - Dépôt et présentation des prévisions budgétaires 2020 et du programme triennal d'immobilisations



N° de résolution
ou annotation

20-01-21

Monsieur Jacques Breton, maire, dépose et fait la lecture des prévisions budgétaires 2020 et du programme triennal d'immobilisations.

4 - Période de questions sur le projet des prévisions budgétaires 2020 et programme triennal d'immobilisations

Robert Busque s'interroge sur:

Les taux de taxes.

Explications du budget de la MRC 233 267. \$

5 - Adoption des prévisions budgétaires 2020 et du programme triennal d'immobilisations

Considérant les dispositions contenues aux articles 954 et 956 du Code municipal;

Considérant que le Conseil a déterminé les montants affectés à chacune des activités financières;

Considérant les explications fournis durant les ateliers de travail;

Par ces motifs et sur la proposition de monsieur Adrien Quirion, appuyée par monsieur Richard Grenier, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires et le programme triennal d'immobilisations de la municipalité de Nantes pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2020. Les prévisions budgétaires comprennent des charges de fonctionnement, des transferts, des activités financières, d'investissement et des revenus pour un montant de 2 070 475 \$.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6 - Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 12.

Jacques Breton
Maire

Lucie Lortitch
Directrice générale adjointe
Secrétaire-trésorière

Je, **Jacques Breton**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Jacques Breton
Maire